



Cadre réservé à l'administration	
Date de dépôt :	
Dossier complet <input type="checkbox"/>	Dossier incomplet <input type="checkbox"/>

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024

1^{ère} demande

si changement nom commercial merci de préciser : anciennement :Nouvelle enseigne :

Objet de la demande :

Terrasse Etalage Chevalet Autre (précisez) : _____

Coordonnées du demandeur :

Raison sociale : _____

Nom du Gérant : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : né(e) le ____/____/____ à _____

Adresse : _____

Portable (obligatoire) : _____ Téléphone : _____

E-mail (obligatoire) : _____ @ _____

Renseignements concernant l'établissement :

Nom de l'enseigne : _____

N° SIRET : (complet 14 chiffres) _____

Adresse : _____

Date prévisionnelle d'ouverture (délai d'instruction 4 semaines) : _____

Je soussigné(e), _____ (nom, prénom), certifie que les informations indiquées et justificatifs transmis dans ce dossier sont sincères.

Je m'engage à respecter les dimensions qui me seront autorisées, à me conformer strictement au règlement des autorisations d'étalages et de terrasses, à acquitter la redevance correspondante et à supprimer cette installation lorsque l'Administration le jugera utile.

Fait à _____, le _____
Signature (obligatoire)

Constitution du dossier : A RENDRE AVANT LE 15 octobre 2023

ATTENTION : LA DEMANDE NE VAUT PAS AUTORISATION –TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS INSTRUIT
Pendant la période de traitement du dossier, le demandeur ne pourra en aucun cas occuper le domaine public.

Tout dossier déposé devra obligatoirement être accompagné des pièces suivantes :

1^{ère} demande :

- La demande d'autorisation
- Plan de situation
- Photographie du pied d'immeuble (commerce) et de l'espace qui sera occupé
- Plan côté de la terrasse faisant apparaître l'emprise et les métrages de celle-ci
- État descriptif des mobiliers précisant les matériaux, les finitions et les couleurs
- Extrait K-Bis de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Copie du bail commercial
- Copie du contrat de location gérance
- Copie de la licence débit de boissons à consommer sur place
- Copie de la licence restaurant et/ou à emporter (petite ou grande)

Renouvellement si changement :

- La demande d'autorisation
- Plan de situation
- Photographie du pied d'immeuble (commerce) et de l'espace qui sera occupé
- Plan côté de la terrasse faisant apparaître l'emprise et les métrages de celle-ci
- Extrait K-Bis de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance en cours de validité

Renouvellement :

- Extrait K-Bis de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance en cours de validité
- plan terrasse (si non fourni en 2022)

En cas de sommes dues, au titre des droits d'occupation du domaine public, pour les années précédentes, l'autorisation ne sera pas renouvelée.

<u>LES TARIFS :</u>	Surface autorisée (jusqu'à 10m ²) :	le m ² /an	50€
	Surface autorisée (au-delà de 10m ²) :	le m ² /an	70€
	Dépassement de la surface autorisée :	lem ² /jour	50€

Vous pouvez envoyer votre dossier complet par mail : aot@uzes.fr

Service AOT d'UZES - place Albert 1^{er} - BP 71103 - 30701 UZES CEDEX
www.uzes.fr Tél : 04.66.03.48.40 e-mail : aot@uzes.fr

